

the same footing, that is, renew their charters till June, 1870. Practically all the charters were to be extended till 1871, and there was an intermediate session to bring before the House a measure on the subject. (Cheers.)

Hon. Mr. Holton was glad to find the Minister of Finance and his colleagues accepted the motion which he (Mr. Holton) had placed in the hands of the Speaker. (Hear and laughter.) That motion had been accepted in preference to that submitted by the member for Peel, which he (Mr. Holton) had declared his willingness to accept. (Laughter.) He did not know how the member for Lennox would feel for that hon. gentleman had stated that he could not, by any possibility, accept his (Mr. Holton's) motion, not because it was his. (Laughter.) He had to congratulate the Finance Minister and the country on the wisdom of the decision arrived at. (Cheers.)

Hon. Mr. Dorion enquired how the Government were going to proceed with reference to the renewal of the charters. It would not be necessary to introduce bills to continue the several charters till June 1870, one general measure would suffice for that purpose.

Hon. Mr. Rose said that the Government proposed to bring in a general measure. He wished members interested in charters expiring in January, 1870, to communicate with the Government.

Hon. J. H. Cameron did not understand that the Government had accepted the amendment of the member for Chateauguay, but thought that they had accepted his (Mr. Cameron's), in merely extending the Bank charters.

Hon. Mr. Holton contended that the amendment of the member for Peel proposed a very different action from that taken by the Government.

Hon. J. H. Cameron, though he did not quite agree with the hon. member, was quite willing to give him the credit if the result was the same.

Hon. Mr. Dunkin thought the honour rested entirely with the Government, who had clearly accepted neither amendment.

Mr. Cimon said he had introduced a measure for the extension of the charter of the Quebec Bank, and he supposed he would have to withdraw it.

banques sur le même pied en prorogeant l'échéance de ces quatre ou cinq chartes jusqu'en juin 1870. En fait, on voulait les faire toutes expirer en 1871 et la Chambre s'est réunie pour qu'on présente une mesure à ce sujet. (Applaudissements.)

L'hon. M. Holton se réjouit que le ministre des Finances et ses collègues aient accepté la motion qu'il a remise entre les mains de l'Orateur. (Applaudissements et rires.) M. Holton ajoute qu'il était prêt à accepter la motion du député de Peel, mais que la sienne a eu la préférence. (Rires.) Il se demande quels sont les sentiments qui animent désormais le député de Lennox qui avait déclaré se trouver dans l'impossibilité d'accepter sa motion, mais pas parce qu'elle émanait de lui. (Rires.) M. Holton conclut en félicitant le ministre des Finances et le peuple canadien de leur décision. (Applaudissements.)

L'hon. M. Dorion demande comment le Gouvernement s'y prendra pour renouveler les chartes. Il suggère qu'il serait inutile de proroger l'échéance de chacune d'entre elles, une mesure générale devant suffire.

L'hon. M. Rose répond que le Gouvernement a l'intention de faire adopter une mesure générale. Il demande aux députés qui s'intéressent aux chartes expirant en janvier 1870 de bien vouloir se mettre en communication avec les représentants du Gouvernement.

L'hon. J. H. Cameron signale qu'en acceptant de proroger l'échéance des chartes bancaires, c'est sa motion et non celle du député de Chateauguay que le Gouvernement a acceptée.

L'hon. M. Holton soutient que la mesure prise par le Gouvernement n'est pas du tout celle que préconise l'amendement du député de Peel.

L'hon. J. H. Cameron rétorque qu'il n'est pas d'accord avec l'honorable député, mais ajoute que si le résultat obtenu est le même, il est tout à fait prêt à rendre à César ce qui est à César.

L'hon. M. Dunkin est d'avis que l'honneur revient au Gouvernement, puisqu'il n'a officiellement accepté aucune des motions.

M. Cimon signale qu'il a présenté un Bill demandant le renouvellement de la charte de la Banque du Québec et ajoute qu'il faudra probablement qu'il le retire.